

## **AVIS DE CLOTURE DE LA CONCERTATION**

## Réalisation d'un aménagement cyclable entre la Place Ravezies et le Boulevard Jacques Chaban Delmas communes de Bordeaux, Le Bouscat et Bruges.

\_\_\_\_

Monsieur Alain Anziani, Président de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur la « Réalisation d'un aménagement cyclable entre la Place Ravezies et le Boulevard Jacques Chaban Delmas - communes de Bordeaux, Le Bouscat et Bruges ».

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet :

- au service Technique de la Mairie du Bouscat : 9 rue Coudol, 33110 Le Bouscat ;
- à l'Hôtel de Ville de Bruges : 87 avenue Charles de Gaulle, 33520 Bruges ;
- à la Cité municipale de Bordeaux : 4 rue Claude Bonnier, 33000 Bordeaux ;
- à la Mairie de quartier de Bordeaux Maritime : 196 rue Achard, 33000 Bordeaux ;
- à la Direction Tramway/SDODM/Grandes infrastructures de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1er étage - 39-41 cours du Maréchal Juin -33045 Bordeaux ;

et sur le site internet de Bordeaux métropole : <a href="https://participation.bordeaux-metropole.fr">https://participation.bordeaux-metropole.fr</a>

à compter du 23 septembre 2022 à 12h00.

Le Président de Bordeaux Métropole.